




Formation Continue

 04 94 58 58 22

 formationcontinue@ifpvps.fr

 <https://www.ifpvps.fr/formation>

Espace André
401 B chemin des Plantades
83130 LA GARDE



N° de déclaration d'activité **93.83.04918.83** (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Public et prérequis :

- Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral

(Pas de prérequis)

Nombre de participants

- De 6 à 18 maximum

Durée : 14 heures

Calendrier

Nous contacter : **04 94 58 58 22**

Tarifs :

INTER : 300 € / personne

Tarif de groupe ou formation INTRA, nous contacter : **04 94 58 58 22**

« Formation aux gestes et soins d'urgence – Niveau 1 »

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

OBJECTIFS

Acquisition des connaissances permettant de :

- Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

CONTENUS

METHODES

- Formation réalisée en groupe de 10 à 12 personnes.
- Apports théoriques courts fournissant un arrière-plan simple, clair et solide à la pratique
- Ateliers de pratiques de simulation

DISPOSITIF D'EVALUATION

Evaluation de l'acquisition des connaissances, des gestes et des comportements en situation d'urgence

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation. Cette attestation est envoyée dans les 10 jours suivant la formation, à l'adresse indiquée par le stagiaire, en lettre recommandée avec accusé de réception

Evaluation de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des stagiaires

Elle aborde les thèmes suivants :

- La décision d'inscription en formation.
- Le niveau d'atteinte des objectifs présentés dans le programme.
- La réponse de la formation aux attentes de la formation.
- La pédagogie mise en œuvre par l'intervenant.
- Le déroulement de la formation.
- L'appréciation globale du stagiaire.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire. Cette attestation précise notamment la nature et la durée de la session.



INTERVENANT

- Formateur AFGSU accrédité



DEMARCHE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, il est possible de mettre en place un parcours spécifique d'aménagement de la formation. Contactez notre référent Handicap : **Mme Estelle LAVE** : estelle.lave@ifvpps.fr 04 94 00 58 78

401B, chemin des Plantades, 83130 La garde



Ce bâtiment est accessible à tous.

Du personnel est disponible à l'accueil afin de vous informer sur l'accessibilité du bâtiment et des services